

Lettre de Pierre Le Cornec

Fresnes, le 21 février 1944

Ma bien chère maman,

Mon bien cher papa,

Chère grand'mère, chère Nicole, cher Guy,

Mes deux camarades et moi, sommes maintenant réunis dans la même cellule. Il est 11 heures, on vient de nous annoncer que nous étions tous trois condamnés à mort et que nous serions exécutés à trois heures cet après-midi.

Nous avons été jugés le vendredi 11 février et condamnés à mort ce jour-là ; je n'ai pas voulu le dire à papa mercredi.

Notre avocat a présenté le recours en grâce qui a été rejeté.

Nous allons donc mourir, nous allons mourir pour la France et tous trois nous en sommes fiers.

Je pense avec un grande tristesse à ce grand chagrin qui va être le vôtre, et c'est maintenant que je me rends compte de tout ce que vous avez été pour moi, et de tous les sacrifices que vous vous êtes imposés pour moi, je ne sais vous remercier comme il le faudrait.

Ne vous laissez pas abattre par ce coup qui vous frappe, songez à tous ceux de mon âge qui meurent obscurément sur tous les fronts.

C'est la guerre avec toute sa cruauté, la guerre que le peuple français mène pour que la France revive.

J'ai été soldat, j'ai fait tout mon possible pour mon pays.

Ma vie a été courte, mais j'ai le sentiment qu'elle a été belle, car j'ai eu un idéal.

Je vous embrasse tous bien tendrement, une dernière fois.

Pierre

P. S. - Je viens de recevoir les derniers sacrements. Priez pour moi.

Source : Extrait de Association des anciens élèves du Lycée Anatole Le Braz Saint-Brieuc, Ouvrage collectif, DE LA NUIT A L'AURORE, Des lycéens dans la guerre, 1939-1945, Les Presses Bretonnes, 1995. p. 226.